



Demarche pour retrait d'un depot de plainte

Par **mumu974**, le **15/09/2009** à **09:54**

Bonjour,

J'ai porté plainte pour violences conjugales envers mon conjoint, aujourd'hui ex. Il s'agissait d'un premier épisode violent qui a été interrompu par un témoin. Depuis cela nous vivons séparément. La colère s'est éteinte pour sa part. Nos relations sont bonnes, il vient rendre visite à sa fille chez moi. Tout se passe bien. Il ne me met aucune pression. Mais je suis claire avec lui sur le fait que je refuse de reprendre vie commune.

Aujourd'hui, je souhaite retirer ma plainte car je ne veux pas l'enfoncer, il me laisse tranquille. Quelle démarches dois je effectuer pour retirer ma plainte?